

Ref : CA2018/82

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 OCTOBRE 2018

**DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA MISE EN PLACE DE LA COMMISSION « PROGRAMMATION /
BILAN » DE LA COTISATION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)**

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 05 octobre 2018 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

*Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.841-5,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➡ **APPROUVE**, par la présente délibération, la mise en place de la commission « programmation/bilan » de la cotisation vie étudiante et de campus (CVEC) telle que présentée en document ci-joint.

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 05 octobre 2018.

Nombre de membres présents	21
Nombre de membres représentés	12
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	33
Nombre de votes pour	33
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 29/01/2019

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 15/11/2018